



Comité de pilotage des sites Natura 2000

ZSC « Grande Brenne » - ZPS « Brenne »

ZSC « Vallée de la Creuse et affluents »

ZSC « Vallée de l'Anglin et affluents »

Compte rendu de la réunion du 9 novembre 2018 -
Mézières-en-Brenne

Étaient présents :

BACH Christophe, BEAU Laura, BERTHELOT Vincent, BOIRON Patrice, BORGET Isabelle, BOURGMESTRE François, CAUX Sylvie, CHATTON Thomas, COIGNET Aurore, COTTON Sandrine, FERRAROLI Sandra, FLAUX Titouan, GASTE Hélène, GATEAULT André, GAUGUERY Sophie, GIQUEL Valérie, HESLOUIS Claire, JACQUET Bruno, JOLIVEAU Elodie, LEMELIN Rémy, LHERPINIERE Francis, MARCHADIER Christiane, MASSON Thierry/Claudine, MATHIEU Sébastien, MAZEROLLE Alban, PELLE Benoît, PENIGAULT Edouard, PINET François, PROT Olivier, RAVERDY Simon, ROY Jean-Luc, SAURET Vincent, SENEGAL Angélique, TROTIGNON Elisabeth, TROTIGNON Jacques, VIGNES Geoffroy

Patrice BOIRON, Président des COPIL, ouvre la séance en remerciant toutes les personnes présentes et rappelle l'ordre du jour :

- Bilan et perspectives de l'animation des sites
- Validation des modifications au cahier des charges « Chauves-souris »
- Désignation du Maître d'ouvrage l'animation et de la Présidence du comité de pilotage

I. Présentation du bilan 2015-2018 de l'animation des sites et perspectives

Benoît PELLÉ présente succinctement les réalisations effectuées sur les 4 sites et qui entrent dans le champ d'application des directives « Oiseaux » et « Faune, flore, habitats », ainsi que les principales perspectives.

[Accéder au diaporama sur le site internet du Parc.](#)

II. Validation du cahier des charges Chauve-souris

Thomas CHATTON (Indre Nature) expose le projet de contrat Natura 2000 sur le site « Vallée de l'Anglin et affluents » concernant un important gîte à chauves-souris.

Valérie GICQUEL s'interroge sur les financements disponibles pour la mise en œuvre des contrats « gîtes à chauves-souris », la nouvelle version ouvrant la porte à des dépenses potentiellement conséquentes liées à la consolidation de bâti ancien. Sophie GAUGUERY précise que les contrats sont toujours financés 50% État, 50% FEADER, et que les décisions de financements se font après avis de l'animateur et selon les enveloppes disponibles.

C. HASSAN s'inquiète d'une éventuelle modification des périodes d'ouverture des gîtes. T. CHATTON lui répond que ces dates ne sont pas inscrites dans les cahiers des charges types mais définies au cas par cas en fonction des sites.

B. PELLÉ propose aux membres du comité de pilotage de valider les modifications apportées au cahier des charges permettant la signature du dit contrat. À l'unanimité, le comité de pilotage approuve la modification du cahier des charges.

III. Désignation du Maître d'ouvrage l'animation et de la Présidence du Comité de Pilotage (COPIL)

Madame la Sous-préfète présente la candidature du Parc naturel régional de la Brenne pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'animation et demande si d'autres collectivités souhaitent s'engager.

Geoffroy VIGNES demande comment est définie la composition du comité de pilotage. Sophie GAUGUERY lui répond que cette composition est encadrée par le code de l'environnement.

En l'absence d'autre candidature, le PNR est désigné maître d'ouvrage de l'animation.

Puis, Madame la Sous-Préfète demande si un élu est candidat à la présidence des COPIL. Seul, M. Patrice BOIRON, président de la commission « Nature environnement » du Parc présente sa candidature.

Il est élu à l'unanimité.

Madame la Sous-Préfète félicite le PNR et M. BOIRON.

IV Questions diverses

Jacques TROTIGNON déplore que des coupes de bois importantes aient été réalisées en forêt de Lancosmes en période de nidification, sans prise en compte de l'avifaune présente, en complète opposition avec les principes du classement en ZPS de cette forêt. Bruno JACQUET indique que les coupes sont inscrites au PSG mais que la méthode d'exploitation peut ne pas être satisfaisante.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président M. BOIRON remercie l'assemblée.